



Déclaration de l'Abitibi-Témiscamingue

À l'extrême Ouest du Québec se trouve l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous sommes la région de l'or bleu, avec nos 22 000 lacs, rivières et eskers qui produisent l'eau la plus pure au monde. Nous sommes la région au ventre d'or avec sa ceinture de roche qui a accueilli plus de 130 mines en 100 ans. Au Nord, nous sommes la région des forêts boréales où les épinettes s'étendent à l'infini. Au Sud, nos pins géants sont gardiens des dernières grandes forêts laurentiennes encore intactes. Nous sommes une région aux terres fertiles, aux couchers de soleil sans fin. Dans notre esprit, nos espaces ont un potentiel inestimable. Nous sommes l'une des plus jeunes régions du Québec et pourtant la maison historique de sept communautés autochtones Anichinabés qui l'habitent depuis des millénaires. Depuis plus d'un siècle, celles-ci cohabitent avec des allochtones arrivés en quête d'une vie meilleure. Nous sommes des gens fiers, résilients et entêtés.

Pour venir à nous, il faut accepter de traverser la barrière naturelle incarnée par les kilomètres de la réserve faunique de La Vérendrye, emprunter les routes de nos voisins ontariens ou encore descendre du Nord-du-Québec jusqu'en dessous du 49^e parallèle. Notre territoire englobe 115 fois l'île de Montréal. Il est si vaste que d'une extrémité à l'autre, le climat se métamorphose radicalement.

C'est pourquoi on nous qualifie souvent de « région éloignée ». Et si cet éloignement était justement l'une de nos forces vives? Notre chez nous, c'est un lieu où on rêve. Un lieu où les projets sont foisonnants. C'est la terre des possibles où tout un chacun peut mettre de l'avant une idée folle qui sera quasi invariablement portée par l'optimisme de toute une communauté. Cela est peut-être davantage possible grâce à notre situation insulaire.

On qualifie aussi souvent notre région de « région ressource », là où nous creusons notre sous-sol et coupons nos forêts. Si le territoire est au cœur de notre identité, l'exploitation de nos richesses naturelles est l'âme de notre économie. Depuis plus d'un siècle, nous acceptons de concéder des portions de nos coins de paradis pour qu'économiquement, il nous soit possible de l'habiter. Depuis toujours, l'Abitibi-Témiscamingue et ses ressources contribuent largement au bien-être de tous les Québécoises et Québécois alors que la richesse que nous créons, trop souvent à notre propre détriment, nous revient que très peu.

C'est un fait : notre région donne davantage au Québec qu'elle ne reçoit en retour.

Le déficit croissant d'investissement public rend cette situation de plus en plus insoutenable et inacceptable. Le tissu social de nos communautés s'effrite à la même vitesse que nos infrastructures. Notre capacité d'accueil est compromise au même rythme que nous perdons accès aux services publics normalement garantis à toute la population québécoise. Ultiment, cela nous ramène à une question primordiale : à quoi bon la croissance économique si elle ne sert pas d'abord et avant tout à ceux qui la génèrent?

Même si les instances gouvernantes ont souvent de la difficulté à l'admettre, l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas une région comme les autres. Nous sommes 149 637 à habiter un territoire immense, structuré en étoile. Cette réalité géographique unique au Québec nous oblige à maintenir plusieurs points de desserte afin de s'assurer que toute la population ait accès à des services essentiels et de proximité. Or, le financement est basé sur le nombre de personnes utilisant les services et non pas sur leur accessibilité. Comment se fait-il que nous ayons constamment à justifier l'idée que notre population a le droit d'avoir les mêmes services que celles des grands centres sans avoir à parcourir plus de 500 km pour les recevoir? Les programmes, les calculs de performance et les règlements appliqués mur-à-mur nous disqualifient systématiquement. Les mécanismes de redistribution de fonds publics sont inéquitables et inadaptés à notre région, ce qui rend nos projets, porteurs d'avenir et de cohésion sociale inadmissibles.

Il est temps que le caractère unique de l'Abitibi-Témiscamingue soit reconnu par les instances qui nous gouvernent. Nous devons pouvoir jouir de leviers de contrôle nous permettant d'assurer notre développement et notre propre bien-être.

Il est temps que les rêveurs d'ici puissent avoir les moyens de leurs ambitions pour rendre nos communautés plus attrayantes à ceux et celles qui voudraient venir rêver avec nous.

CONSIDÉRANT QUE, contrairement aux régions centrales, l'Abitibi-Témiscamingue n'a historiquement jamais disposé des leviers politiques, institutionnels et économiques lui permettant de capter pleinement la valeur créée sur son territoire;

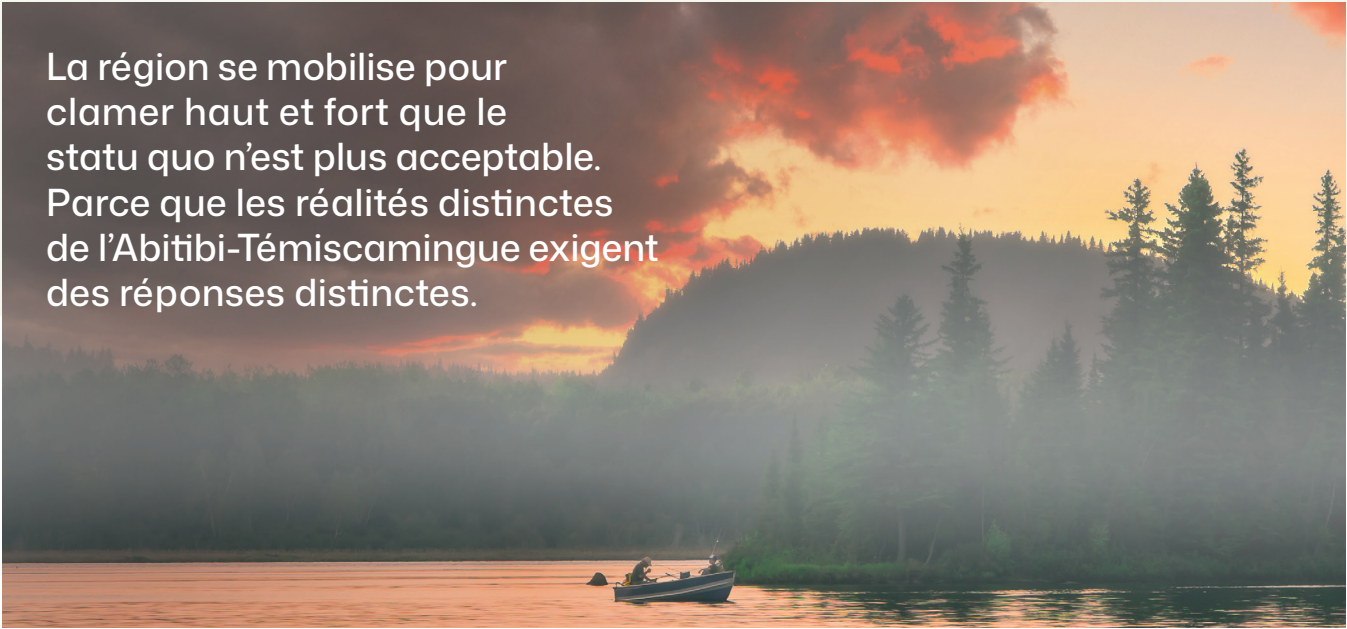
CONSIDÉRANT QUE l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions les moins densément peuplées du Québec avec seulement 2,6 habitants au kilomètre carré, et demeure marquée par un isolement historique important, notamment en raison de son éloignement géographique;

CONSIDÉRANT QUE la morphologie territoriale unique de la région – structurée en étoile, marquée par de grandes distances et composée de nombreuses municipalités de petite taille – entraîne des coûts importants pour les infrastructures, les transports, la connectivité et l'organisation des services publics;

CONSIDÉRANT QUE cet isolement a contribué à limiter l'influence politique de la région et sa capacité à faire reconnaître pleinement ses réalités et ses besoins auprès des instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE la richesse créée par l'exploitation des ressources naturelles de l'Abitibi-Témiscamingue génère des retombées économiques dans l'ensemble des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'Abitibi-Témiscamingue possède tous les atouts nécessaires pour assurer sa croissance, à condition de disposer des moyens requis pour retenir sa population, attirer la relève et renforcer sa capacité d'accueil.



La région se mobilise pour clamer haut et fort que le statu quo n'est plus acceptable. Parce que les réalités distinctes de l'Abitibi-Témiscamingue exigent des réponses distinctes.

À l'aube des élections québécoises de 2026, l'Abitibi-Témiscamingue lance un appel clair au prochain gouvernement du Québec :

- **Nous demandons la reconnaissance du caractère particulier de l'Abitibi-Témiscamingue** par une redistribution plus équitable des investissements publics.
- **Nous demandons des outils adaptés à notre réalité régionale** et que les programmes gouvernementaux, les normes de financement et les critères d'admissibilité soient modulés en fonction de l'immensité du territoire, de l'éloignement, de la dispersion de la population et de la contribution économique de notre région.
- **Nous demandons une gouvernance qui permet à la région une plus grande autonomie** afin d'avoir la liberté d'agir pour notre propre développement et surtout d'avoir une voix pour défendre nos intérêts à Québec.

Nous ne demandons pas la charité,
nous demandons l'équité.

Une initiative de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.
Texte écrit en collaboration avec Guillaume Rivest, auteur, aventurier
et chroniqueur spécialisé en environnement et en plein air.

Signataires de la Déclaration de l'Abitibi-Témiscamingue

- M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest et maire de la Municipalité de Sainte-Germaine-Boulé
 - M. Gilles Chapadeau, président de la Conférence des préfets et maire de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda
 - M. Éric Comeau, préfet suppléant de la MRC d'Abitibi et maire de la Municipalité de La Corne
 - M. Martin Lefebvre, préfet de la MRC de Témiscamingue
 - M^{me} Nathalie-Ann Pelchat, préfète de la MRC de La Vallée-de-l'Or et mairesse de la Ville de Senneterre
-

Municipalités

- M. Serge Allard, maire de la Ville de Val-d'Or
- M^{me} Lyne Ash, mairesse de la Municipalité de Nédélec
- M. Alexandre Binette, maire de la Municipalité de Moffet
- M^{me} Sophie Bouchard, mairesse de la Municipalité de La Reine
- M. Tomy Boucher, maire de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues
- M. Tony Boudreau, maire de la Ville de Macamic
- M^{me} Sarah Boughanmi, mairesse de la Municipalité de Normétal
- M. Roger Bouthillette, maire de la Municipalité de Guérin
- M. Jean-François Boutin, maire de la Municipalité de Rapide-Danseur
- M^{me} Cathy Bruneau, mairesse de la Municipalité de Rémigny
- M. Yvon Charrette, maire de la Municipalité de Rivière-Héva
- M. Mathieu Cloutier, maire de la Municipalité de Taschereau
- M^{me} Cindy Demers, mairesse de la Municipalité d'Authier
- M. Marco Dénomme, maire de la Municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues
- M. Pierre Deshaies, maire suppléant de la Ville d'Amos
- M. Yves Dubé, maire de la Ville de La Sarre
- M. Daniel Favreau, maire de la Municipalité de Chazel
- M. Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic
- M^{me} Solange Gamache, mairesse suppléante de la Ville de Duparquet
- M. Alain Gauthier, maire de la Ville de Témiscaming
- M. Marc Girard, président du Comité municipal de Laniel
- M. Pierre Godbout, maire de la Municipalité de Poularies
- M. Jonathan Goupil, maire de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre
- M. Jules Grondin, maire de la Municipalité de Berry
- M. Alain Guillemette, maire de la Municipalité de Val-Saint-Gilles
- M^{me} Lise Lafrance, mairesse de la Municipalité de Belcourt
- M. Luc Lalonde, maire de la Municipalité de Béarn
- M^{me} Claudette Laroche, mairesse de la Municipalité de Launay
- M. Sébastien Lebel, maire de la Ville de Ville-Marie
- M^{me} Josseline Lepage, mairesse de la Municipalité de Barraute
- M. Claude Leroux, maire suppléant de la Municipalité de Landrienne
- M^{me} Nathalie Lyrette, mairesse de la Municipalité de La Morandière-Rochebaucourt
- M. Fernand Major, maire de la Municipalité d'Authier-Nord
- M. Serge Marquis, préfet suppléant de la MRC d'Abitibi-Ouest et maire de la Municipalité de Gallichan
- M. Jean Martineau, maire de la Municipalité de Lorrainville
- M^{me} Dominik Michaud, mairesse de la Municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville
- M. Sébastien Morand, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana
- M. Rémi Morin, maire de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Mancebourg
- M. Ghislain Nadeau, maire de la Municipalité de Trécesson
- M^{me} Claire Paquet, mairesse de la Municipalité de Clerval
- M^{me} Sandra Paquette, mairesse de la Municipalité de Clermont
- M. Léonard Polson, maire de la Municipalité de Laforce
- M^{me} Diane Provost, mairesse de la Municipalité de la paroisse de Saint-Lambert
- M. Yvon Racine, maire de la Municipalité de Fugèreville
- M^{me} Jacline Rouleau, mairesse de la Paroisse de Senneterre
- M^{me} Joanie Roy, mairesse de la Municipalité de Palmarolle
- M. Sébastien Roy, maire de la Municipalité de Roquemaure
- M. Alain Sarrazin, maire de la Municipalité de Duhamel-Ouest
- M^{me} Christine Savard, mairesse de la Municipalité de Belleterre
- M^{me} Michelle St-Laurent, mairesse de la Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire
- M. Alain St-Pierre, maire de la Municipalité de Dupuy
- M. Michel Vaillant, maire de la Municipalité de Notre-Dame-du-Nord
- M^{me} Manon Viens, mairesse de la Municipalité de Preissac

Partenaires régionaux

- 48° Nord International
- Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
- Attractivité Abitibi-Témiscamingue
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
- Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
- Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue
- Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue
- Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue
- Tourisme Abitibi-Témiscamingue
- M. Jean-Sébastien Blais, président du Syndicat interprofessionnel en soins de santé de l'Abitibi-Témiscamingue
- M. Félix-Antoine Lafleur, président du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec
- M^{me} Manon Leclerc, conseillère régionale, Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec
- M^{me} Cindy Lefebvre, présidente du Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue
- M. Pascal Rheault, président de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue
- M. Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue